



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur 2025

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du 3 juin 2026 à 19 h 30 à la salle du Conseil situé au 1555, rue de l'École à Carignan, laquelle est diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville de Carignan et sur YouTube, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur pour l'année financière 2025.

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier doit, lors d'une séance du Conseil, déposer le rapport financier ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre.

Au moins cinq (5) jours avant cette séance, le greffier donne avis public que les rapports y seront déposés.

Donné à Carignan, ce 25 mai 2026

Eve Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville, le 25 mai 2026.

Donné à Carignan, ce 25 mai 2026.

Eve Poulin, avocate
Greffière